



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 13.12.2011

L'an deux mille onze et le dix neuf décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Maryse BERTRAND, 1^{ère} adjointe, en l'absence du Maire Jacques LASSERRE (art.L 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Date d'affichage

Présents : Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes, BORELLO, COMBES, Mme SABY, Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mme PORTAL, M. DELBES, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 11/121

Absents : Mrs LASSERRE(excusé), CRESPO(excusé), RAYNAL(excusé), RASKOPF, Mmes CHAILLET (excusée), RAHOU.

Secrétaire : Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération

**LANCEMENT
ENQUETE PUBLIQUE
POUR
DECLASSEMENT
TERRAIN DOMAINE
PUBLIC EN VUE DE
SA VENTE A BOIS
VALOR**

Rapporteur : Monsieur DELPOUX

Monsieur Le Maire expose que la société "BOIS VALOR", domiciliée 4 rue Jean Le Rond d'Alembert 81000 ALBI, est intéressée par l'acquisition d'une partie d'espace public formé par une parcelle appartenant à la commune cadastrée section AT N° 301 et située rue Jean Mermoz, pour une contenance de 31 m². Cette acquisition permettra à cette société, qui réhabilite un local dans la zone industrielle, de stationner des semi-remorques sans empiéter sur le domaine public pour des raisons de sécurité. Le prix de la cession sera celui fixé par le service des Domaines.

Ce terrain appartient au domaine public ou au domaine privé de la commune mais affecté à usage du public et donc inaliénable en l'état.

Afin qu'il puisse être cédé, il convient de la déclasser. Ce déclassement ne peut avoir lieu qu'après enquête publique et avis du Commissaire-enquêteur.

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

CHARGE Mr Le Maire d'effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue du déclassement de cette partie d'espace public.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 13 mars 2012
Jacques LASSERRE
Maire